



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse terre, le 09 février 2023

### **ENVIRONNEMENT**

#### **Financement de 100 millions d'euros pour des projets d'infrastructures cyclables**

À l'occasion du lancement du nouveau plan vélo et mobilités actives 2022-2027, le Fonds mobilités actives a été abondé de **250 M€ pour l'année 2023**.

Dans ce cadre, un 6ème appel à projets du Fonds mobilités actives est lancé par le Ministère des Transports avec une enveloppe de 100 M€. Pour mémoire la Guadeloupe est lauréate de 7 projets cyclables suite aux précédents appels à projets du Fonds mobilités actives Aménagements Cyclables.

Il est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics, notamment les communes, les départements, les groupements de collectivités, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale, les aménageurs publics et établissements publics d'aménagement dès lors que le projet s'inscrit dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et qu'il respecte les recommandations techniques en matière de sécurité.

Cette nouvelle enveloppe est déconcentrée au niveau local pour répondre au plus près aux enjeux des territoires.

#### Comment candidater ?

Les candidats sont invités à déposer leur(s) projet(s) avant le 21 avril 2023 (inclus) pour une annonce des lauréats prévue en septembre 2023.

Les conditions d'éligibilité, le cahier des charges et les annexes sont disponibles en téléchargement sur le site de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) :

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/lancement-du-6eme-appel-a-projets-amenagements-a4166.html>

Les actions se poursuivront au premier semestre 2023, avec le lancement d'un nouveau dispositif pour accompagner les territoires les moins urbanisés (communautés de communes ou communautés d'agglomération) afin d'accélérer le déploiement de leur politique cyclable. Ce dispositif permettra d'accompagner sur plusieurs années ces territoires disposant d'un schéma directeur cyclable dans la réalisation de leurs infrastructures cyclables sécurisées.

#### Contact DEAL :

**David COLLAS** : Adjoint au chef de service transports, mobilités, éducation et sécurité routières  
david.collas@developpement-durable.gouv.fr Tél : 05 90 60 40 96 / 06 90 69 11 52

**Sandra GUEPPOIS** : Chargée de Mission Mobilités actives et innovantes :  
sandra.gueppois@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 0590 99 46 72 / 0690 81 66 11